



RÉUNION GÉNÉRALE

DATE: Le mercredi 3 juin 2020

ENDROIT: Visioconférence

« ZOOM »

HEURE: 14 h 00

PROCÈS-VERBAL # 41

1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 14 h 05. M. Jean-Pierre Ouellet, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous.

Membres présents

OUELLET, Jean-Pierre, président

Maire de la Communauté de Haut-Madawaska

Membres présents

Visioconférence Via Zoom

BOSSÉ, Jules

Représentant de DSL (District de services locaux)

CHOUINARD, Louis

Maire de Lac Baker

LEVESQUE, Josée

Représentante de DSL

LEBLOND, Michel

Maire de Rivière-Verte

LEVESQUE, Roger

Maire de Sainte-Anne-de-Madawaska

MARTEL, Alain

Représentant de DSL

ROUSSEL, France, vice-président

Maire de Drummond

ROY, Paul

Représentant de DSL

SIMARD, Cyrille (dû quitter à 14:32)

Maire d'Edmundston

ST-AMAND, Carmel

Maire de Saint-Léonard

SOMERS, Nicole

Mairesse de Saint-Quentin

Membres absents

LEVESQUE, Marcel

Maire de la Communauté rurale de Saint-André

DESCHÊNES, Marcel

Maire de Grand-Sault

Personnels présents

CASTONGUAY, Marie-Eve

Directrice générale par intérim

THIBODEAU, Johanne

Directrice des finances

BOUCHARD, Julien

Inspecteur en chef des constructions / Agent d'aménagement

PRADO, Adrian

Analyste du territoire – Recherche et développement durable

Personnel présent

Visioconférence via Zoom

COUTURIER Scott

Superviseur Technique déchets solides

DUFOUR, Catherine

Directrice de la planification du service d'urbanisme

Personnel absent

PICARD, François

Directeur général

Invités

Myène Shepard

Analyste de la planification du District de l'Ouest

3. Réunions publiques par visioconférence – Documents d'informations destinés au public

Monsieur Ouellet fait la lecture de ce document.

4. Divulcation d'intérêt

Aucun conflit n'a été déclaré.

5. Approbation de l'ordre du jour

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond appuyée de M. Jules Bossé et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour de la réunion générale du 3 juin 2020 soit accepté, avec ajouts au point 5.

a) Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 2 juin 2020 pour approbation et b) Adoption du manuel de gestion en ressources humaines des employés

ADOPTÉE

a) **Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 2 juin 2020 pour approbation**

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 2 juin 2020.

ADOPTÉE

b) **Adoption du manuel de gestion en ressources humaines pour les employés de la CSRNO**

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond, appuyée de M. Carmel St-Amand et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO remet à la prochaine réunion, l'adoption du manuel de gestion en ressources humaines afin que les membres du conseil puissent en prendre connaissance.

6. Procès-verbal de la réunion générale du 22 janvier 2020 pour approbation

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par M. Jules Bossé, appuyée de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion générale du 22 janvier 2020.

ADOPTÉE

7. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 4 mars 2020 pour approbation

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Carmel St-Amand et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 4 mars 2020.

ADOPTÉE

8. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 21 avril 2020 pour approbation

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de M. Jules Bossé et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 21 avril 2020.

ADOPTÉE

9. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 11 mai 2020 pour approbation

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par M. Roger Levesque, appuyée de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 11 mai 2020.

ADOPTÉE

10. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 26 mai 2020 pour approbation

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 26 mai 2020.

ADOPTÉE

11. Affaires découlant des procès-verbaux

Aucune

12. Résolution à entériner pour approbation

Situation actuelle de pandémie « covid-19 » et le fonctionnement de notre organisation

Suite aux recommandations du ministère de l'Environnement et gouvernement locaux de ne tenir aucune réunion publique et ce jusqu'à avis contraire.

Afin d'assurer le bon fonctionnement opérationnel de chacun des secteurs. Une demande d'appui aux membres du Conseil d'administration leur a été demandée afin de donner consentement aux membres du comité exécutif afin de prendre des décisions qui n'aura aucun impact financier au budget 2020 (qui était déjà prévue au budget).

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par M. Jules Bossé, appuyée de M. Carmel St-Amand et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que Madame Lise Bellefleur soit ajoutée au compte général d'uni Coopération Financière de la CSRNO afin de pouvoir effectuer les paiements à différents fournisseurs.

ADOPTÉE

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par M. Jules Bossé, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Tel que majoritairement voté par courriel, que la CSRNO procède avec Transit Construction de la région de Grand-Sault étant le plus bas soumissionnaire au montant de 1 381 200.95\$. Transit Construction rencontre les normes et exigences requises pour la construction du centre de transbordement.

ADOPTÉE

13. Rapport de correspondance

Résolution no 11

Suite à une motion dûment proposée par M. Paul Roy, appuyée de M. Jules Bossé et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le rapport de correspondance soit accepté.

ADOPTÉE

14. Compte rendu : Équipe des chefs de file, Acadie des Terres et Forêts

Marie-Eve fait la mise en contexte de la dernière année en général. Elle résume les discussions récentes avec la présidente, Mme Cathy Pelletier et sur le contexte financier, c'est-à-dire à propos des encaissements qui n'ont pas eu lieu en 2019 et la facturation qui fut interrompue en 2020, dans l'attente d'une discussion sur les projets actifs. L'Équipe des chefs de file a fait face à plusieurs défis et avec la pandémie, la situation se complique. Par souci de gestion de ces fonds, puisque la CSRNO est le relais pour les communautés participatives financièrement, nous nous questionnons à savoir quelle directive nous devons appliquer pour ce montant en banque non déboursé.

Monsieur Cyrille Simard fait un bref retour sur les enjeux / défis actuels, la mission de l'Équipe de chefs de file et sur le caractère régional de l'organisme visant les projets transfrontaliers, d'où l'idée de la table de la CSRNO pour promouvoir cette entité

Résolution no 12

Suite à une motion dûment proposée par M. Paul Roy, appuyée de Mme Nicole Somers, les membres votent sur la résolution suivante :

RÉSOLU Que la CSRNO fasse le remboursement aux municipalités et DSL qui ont participé au projet de financement 2019-2020 en appui à l'organisme de l'Équipe des chefs de file, Acadie des Terres et Forêts.

En faveur : 11 membres
Contre : 1 membre

ADOPTÉE

15. **Résolutions : Pour les secteurs d'aménagement, de la gouvernance et les déchets solides pour approbation**

Résolution no 13

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond, appuyée de M. Jules Bossé et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que
Pour le secteur de l'aménagement :

- Que la CSRNO autorise un virement de fonds pour le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois de janvier à mars 2020. Le montant du virement de fonds se chiffre à 732.50 \$ du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. L'écart entre le total des remboursements de 3 718.50 \$ et le virement de fonds du compte bancaire de 732.50 \$ est dû au fait que plusieurs paiements sont reçus par carte de crédit et/ou débit qui sont déposés directement dans le compte courant de la CSRNO. Ce transfert fut approuvé le 12 mai 2020 par 2 signataires, soit Mme Marie-Eve Castonguay et Mme Lise Bellefleur par internet via Accès-D de la Caisse populaire.
- Que la CSRNO autorise le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois de janvier à mars 2020, aux montants suivants :

○ Communauté de Haut Madawaska	165.00 \$
○ Village de Ste-Anne-de-Madawaska	136.00 \$
○ Ville de Saint-Quentin	377.50 \$
○ DSL	3 040.00 \$
	<u>3 718.50 \$</u>

ADOPTÉE

Résolution no 14

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St-Amand, appuyée de M. Roger Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que
Pour le secteur de la gouvernance :

Accès au compte de Service en placement Peak Inc.

La liste ci-après contient les noms des administrateurs, dirigeants et employés de la Société – spécimens de signature à l'appui – qui sont autorisés en vertu de la résolution susmentionnée à agir dans le cadre de celle-ci.

Jean-Pierre Ouellet, président
France Roussel, vice-président
Marie-Eve Castonguay, directrice générale par intérim

Sont par la présente autorisés à acheter, vendre, céder, transférer et/ou livrer, en totalité ou en partie, les parts de fonds de placement détenues au nom de la société, et qu'ils sont libres de le faire, que ce soit à titre individuel ou en leur qualité de mandataire ou de fiduciaire ou dans l'exercice de toute autre fonction de représentant, quelle qu'elle soit. Pour ce faire, des instructions doivent être fournies par écrit à Fidelity Investments Canada.

Les sous-signés acceptent d'indemniser et d'exonérer Fidelity et ses sociétés affiliées, ainsi que leurs employés, dirigeants et administrateurs, de toute demande de règlement, toute cause d'action, toute perte, tous dommages-intérêts, tous coûts et toutes charges, quels qu'ils soient, y compris, mais sans s'y restreindre, les frais et déboursés raisonnablement d'un conseiller juridique que peuvent engager ces personnes dans le cadre des poursuites intentées en vertu de cette autorisation ou qui leur sont imposés, sauf les frais assurés ou imposés du fait de la négligence grossière ou d'un geste délibéré de Fidelity et/ou de ses sociétés affiliées et de leurs employés, dirigeants et administrateurs respectifs.

ADOPTÉE

Résolution no 15

Suite à une motion dûment proposée par M. Alain Martel, appuyée de M. Michel Leblond et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que

Pour le service des déchets solides

- Que la CSRNO autorise un virement de fonds de 345 406 \$ du compte courant folio 29434 EOP dans le CPG # 10000001N7V1Y au taux de 1.10% encaissable après 1 an à la Banque Scotia - fonds de réserve en capital pour le secteur des Déchets Solides, tel qu'adopté au budget 2019.
- Que la CSRNO autorise un virement de fonds de 26 097 \$ du compte courant folio 29434 EOP dans le CPG # 10000001N7SRR au taux de 0.95% encaissable en tout temps à la Banque Scotia - fonds de réserve en capital pour le secteur Biogaz, tel qu'adopté au budget 2019.
- Ces virements de fonds furent approuvés par courriel envoyé à Banque Scotia le 19 mai 2020 par 2 signataires, soit MM Jean-Pierre Ouellet et France Roussel.

La résolution suivante a été adoptée lors de la réunion du CA tenue le 4 décembre 2019 :

Le compte RBC folio 100-397-9 est celui qui sera utilisé pour les paiements de congés de maladie et de prime de départ – secteur déchets solides.

Mais aurais dû se lire ainsi :

Le compte RBC folio 100-397-9 est celui qui sera utilisé pour les paiements de congés de maladie et de prime de départ – secteur déchets solides et du secteur biogaz.

ADOPTÉE

16. État des résultats au 30 avril 2020 pour approbation

La directrice des finances, madame Johanne Thibodeau, fait la lecture des états financiers. Aucune question n'est adressée et il est souligné que l'exercice est clair et précis.

Résolution no 16

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St-Amand, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le rapport de l'état des résultats au 30 avril 2020, tel que présenté par la directrice des finances, Mme Johanne Thibodeau.

ADOPTÉE

17. Reprise du programme de recyclage

Marie-Eve fait un résumé des derniers mois concernant la suspension temporaire du recyclage à l'Atelier des Copains et sur l'aspect financier des municipalités qui ont enfouis durant ce trimestre (avril, mai, juin). Suite à des discussions avec le Superviseur technique du secteur Déchets Solides, monsieur Scott Couturier et des scénarios de calculs financiers, une direction doit être prise concernant un potentiel crédit de remboursement pour ces 3 mois de suspension pour les membres de la CSRNO.

Résolution no 17

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO procède à accorder un crédit à chacune des municipalités, et ce, pour les mois d'avril, mai et juin 2020. Le calcul étant basé sur le plus gros mois de recyclage de chacune des municipalités. Ces crédits seront reflétés clairement, sur la prochaine facture d'enfouissement des déchets.

ADOPTÉE

18. Assemblée générale annuelle de la CSRNO :

a) Date et format

Suite aux recommandations du ministère de l'Environnement et gouvernement locaux de ne tenir aucune réunion publique et ce jusqu'avis contraire.

Il est discuté par les membres qu'il serait pertinent d'avoir un « modérateur » de réunion afin de recueillir les commentaires au moyen de l'outil de clavardage et de les transmettre au président d'assemblée afin d'assurer la fluidité lors de réunion par visioconférence. Deux membres n'ayant pas accès à cette plateforme pourraient éventuellement se rendre en nos locaux pour cette prochaine réunion s'ils le désirent.

Un sondage Doodle sera envoyé aux membres pour déterminer la date du prochain AGA, soit entre le 15-19 juin 2020, 19:00. La date sera établie en fonction de la majorité des réponses obtenues.

ADOPTÉE

b) Comité de nomination

Monsieur Ouellet vérifie auprès de Messieurs Carmel St-Amand et Michel Leblond s'ils désirent encore faire partie du comité de nomination.

Ceux-ci acceptent de continuer à siéger sur le comité de nomination.

Résolution no 18

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que Messieurs Carmel St-Amand et Michel Leblond soient nommés sur le « comité de nomination » en vue du prochain AGA.

ADOPTÉE

19. Suivi – Ministère des Transports et infrastructure

Une mise en contexte a été faite par M. Ouellet sur les échanges des derniers mois avec le MTI, y compris les dernières discussions du 19 mai 2020. Une proposition de rencontre avec le CA avait été demandée. Une lettre en vue d'adresser cette demande au ministère (Fredericton) a également été formatée, mais non envoyée, nécessitant l'approbation du CA. Suite aux discussions des membres, il est proposé par madame Somers, étant l'instigatrice de cette demande initiale, de retirer cette demande de rencontre avec le ministère et de travailler plus individuellement les dossiers avec les paliers gouvernementaux.

20. Lieux inesthétiques

Ce point a été proposé d'être amené à l'attention du CA de la CSRNO par monsieur France Roussel, lors d'une réunion non officielle (test Zoom) du 7 mai 2020. Certains membres souhaitent possiblement ouvrir la discussion sur les défis d'effectuer la mise en œuvre de cet arrêté (Loi sur la Gouvernance), sur leurs besoins nécessitant la prise en charge et les capacités en termes de ressources. Compte tenu de la complexité d'aborder la question dans de nombreux angles (Besoin pour tous? Qui va payer? Utilisateur-payeur?.etc....) et dans le format actuel de réunion virtuel, il est suggéré d'amener cette question ultérieurement, lorsque le contexte se prêtera à des échanges en réunion autour de la même table.

21. Autres affaires

A été discuté au début de la réunion au point 5a) et 5b), juste après l'adoption de l'ordre du jour

22. Ajournement

Résolution no 19

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il fut

RÉSOLU D'ajourner la réunion à 15 h 34.

ADOPTÉE

.....
JEAN-PIERRE OUELLET
Président

.....
FRANCE ROUSSEL
Vice-Président

.....
Secrétaire de séance
Marie-Eve Castonguay et Catherine Dufour